



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 76051

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les derniers agissements d'un membre d'une famille bien connue de nos services, la famille Merah. Alors que la France entière découvrait l'année dernière que la sœur de Mohamed Merah, Souad Merah, était partie en Syrie avec ses enfants, on apprenait quelques jours plus tard que celle-ci percevait encore des prestations sociales. Aujourd'hui, c'est au tour de Sabri Essid, le demi-frère du terroriste Mohammed Merah de se manifester en apparaissant dans une vidéo dans laquelle il prononce une sentence à l'égard d'un otage avant que celui-ci soit assassiné par un enfant. Alain Marsaud souhaiterait s'assurer dans un premier temps, que les versements des différentes prestations sociales que percevaient les membres de la famille Merah et Sabri Essid ont bien été supprimés et dans un deuxième temps, demande au ministre de l'intérieur de lui faire part des mesures mises en place pour lutter contre ce phénomène de financement d'actions terroristes avec les prestations sociales perçues par des individus bien souvent connus des services, de la part des caisses d'allocations familiales, même si celles-ci ne relèvent pas de son autorité.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76051

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1898